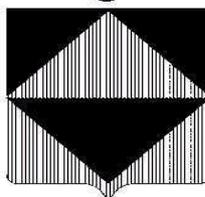


Bulletin Municipal No 2

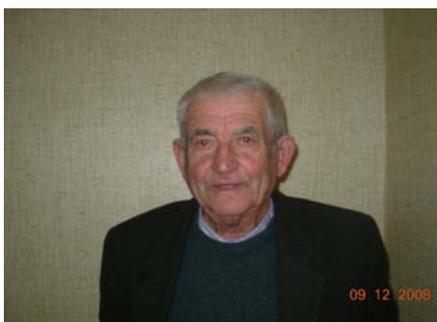
2ième semestre 2008



SANT ORSÈS



■ Le Mot du Maire



Dans cette période de transition et de bilans, je souhaiterais vous présenter celui de votre équipe municipale pour 2008.

L'activité de vos élus n'a pas connu de répit et le village a vu quelques initiatives se concrétiser comme vous allez le découvrir en détails dans cette nouvelle parution du Bulletin Municipal. Le soutien au milieu associatif, la conservation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie restent les priorités de l'action municipale, de même que la maîtrise du budget et la recherche de subventions. Les chantiers prévus commencent enfin.

D'abord, la réfection de la toiture de la Mairie et du préau ont débuté mi-novembre dans les intempéries. Cependant, ce chantier devra être terminé fin Janvier 2009; nous faisons le nécessaire pour que ceci ne perturbe pas le fonctionnement du village et n'affecte pas la vie courante des habitants.

En parallèle, la consolidation des fondations de l'église du Cayre se fera en Janvier 2009. Au début de l'année prochaine débiteront également les travaux pour l'embellissement du village; nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans notre prochaine parution.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour 2009.

Bien à vous, votre Maire,

Sommaire

Vie de la Commune.....P 2

Cadre de vie et environnement..P 6

Associations et animations.....P 8

Vie pratique.....P 11

Les Conseillers

Secrétariat



Sophie Gay



Arnaud Barthe

Représentant aux commissions sécurité, petite enfance- scolarité- information, appels d'offres, assainissement.

Tèl. 05 63 40 42 99



Michel Blanc

Représentant aux commissions sécurité, bâtiments communaux, appels d'offres, assainissement.

Tèl. 05 63 33 50 15

Les Adjoints



Jacques Vidal

Délégué à la communauté des communes, au CCAS, aux commissions sécurité, bâtiments communaux, appel d'offres.

Tèl. 05 63 33 51 07



Franck Buffel

Délégué à la communauté des communes, représentant aux commissions calamités agricoles, bâtiments communaux, lotissement, communication.

Tèl. 06 79 69 81 98



Sylvaine Diene

Déléguée au syndicat des eaux de Monclar, Suppléante à la communauté des communes, au CCAS, représentante aux commissions sécurité, petite enfance, lotissement.

Tèl. 05 63 33 24 39



Fernand Monteillet

Délégué à la défense, aux commissions assainissement, communication et aux relations avec les associations.

Tèl. 06 07 25 64 80



Serge Gaillard

Délégué au CCAS, représentante aux commissions sécurité, bâtiments communaux, assainissement, suppléant à la commission appel d'offres.

Tèl. 05 63 33 54 95



Gisèle Labranque

Suppléante à la communauté des communes, représentante aux commissions sécurité, lotissement, petite enfance- scolarité- information, embellissement du village.

Tèl. 09 64 04 09 44



Jérôme Albenge

Délégué à la communauté des communes, aux commissions sécurité, calamités agricoles, bâtiments communaux, appels d'offres, lotissement.

Tèl. 05 63 40 58 54

Corine Roussel

Déléguée au CCAS, représentante aux commissions petite enfance- scolarité- information, bâtiments communaux, appels d'offres, embellissement du village.

Tèl. 05 63 40 51 05



Compte Administratif 2007

En Mai 2008, le conseil municipal a adopté le compte administratif de 2007

Le résultat du compte administratif dégage un solde positif qui permet la réalisation des travaux et investissements engagés (*)

Le Budget primitif 2008 (*)

Voté en début d'exercice, il retrace les autorisations de dépenses pour l'année à venir, votées en équilibre.

La Section de Fonctionnement :

-Les recettes sont composées du produit de la fiscalité locale, des dotations de l'état, des revenus des biens communaux, des subventions reçues d'autres collectivités locales, de dons et legs divers.

-Les dépenses comprennent.

Les charges générales correspondent aux achats divers (eau, électricité, entretien bâtiments et voirie...etc.).

Les charges de personnel correspondent à la rémunération de la secrétaire de Mairie.

Les charges de gestion courante correspondent aux subventions accordées à certains organismes (CCAS,...), aux subventions versées aux associations et aux indemnités des élus (maire et adjoints).

Les charges financières sont les intérêts payés pour les emprunts de la commune.

Synthèse du compte administratif 2007

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	80941	Dépenses	2955
Recettes	211232	Recettes	21978
Résultat de F	130291	Résultat de I	19023
Résultat du compte administratif 2007: R de F + R de I			

Synthèse du budget primitif 2008

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	229448	Dépenses	42169
Recettes	229448	Recettes	42169

La Section investissement.

Retrace les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement;

-Les recettes sont composées de subventions publiques département, région, Etat, DGE (Dotation Globale d'Equipement), Union Européenne et des emprunts.

-Les dépenses sont constituées par les opérations d'immobilisation(acquisition de terrains, construction, travaux) et au remboursement de la dette en capital.

Échéance annuelle du remboursement de la dette (capital+ intérêts) pour réalisation de l' « abri communal ».

L' emprunt actuel court jusqu'au 31 Décembre 2010 et le

Impôts locaux

Notons enfin que le taux des impôts locaux (part communale), n'ont pas changé en 2008.

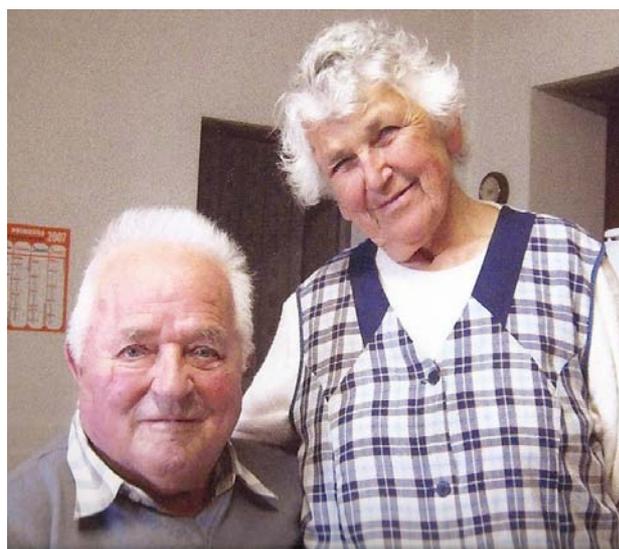
(*) Les travaux et Investissements prévus en 2008 sont: la réfection de la toiture de la Mairie, l'achat de terrain pour l'extension du cimetière, la consolidation des fondations de l'église du Cayre.

Vie de la Commune

Autour du Mai.....

C'était le 27 Septembre dernier que M. le Maire, les nouveaux élus et le Conseil Municipal conviaient les habitants de la Commune et les Maires des communes voisines à planter un Mai pour perpétuer une tradition qui remonte au moins au 17^{ième} siècle.

Cet évènement était suivi par un buffet dansant préparé avec talent par le restaurant la « Chênaie » et animé par Sandrine et son accordéon, apprécié par quelques 150 participants, sous un soleil estival.



Et.....Noces de diamant pour Marinette et Aimé,

Ils s'étaient dit « Oui »..... C'était le 1^{er} Avril 1948....malgré les aléas de la vie, ils étaient là, radieux et le Conseil Municipal avait décidé de leur offrir un symbole qui leur ressemble...un olivier, gage de longévité, de fidélité, sagesse et d'abondance.

Toutes nos félicitations les accompagnent et rendez vous est pris pour.... la récolte prochaine.

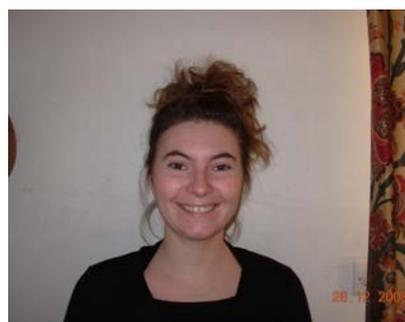
Recensement en Vue.....

Un nouveau recensement va débuter à partir du 15 Janvier pour être terminé le 14 Février 2009.

Un forfait de 1000 £ brut a été attribué à cette tâche.

Mlle Céline Monteillet sera l' Agent recenseur pour la commune de St Urcisse,

Nous vous demandons de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

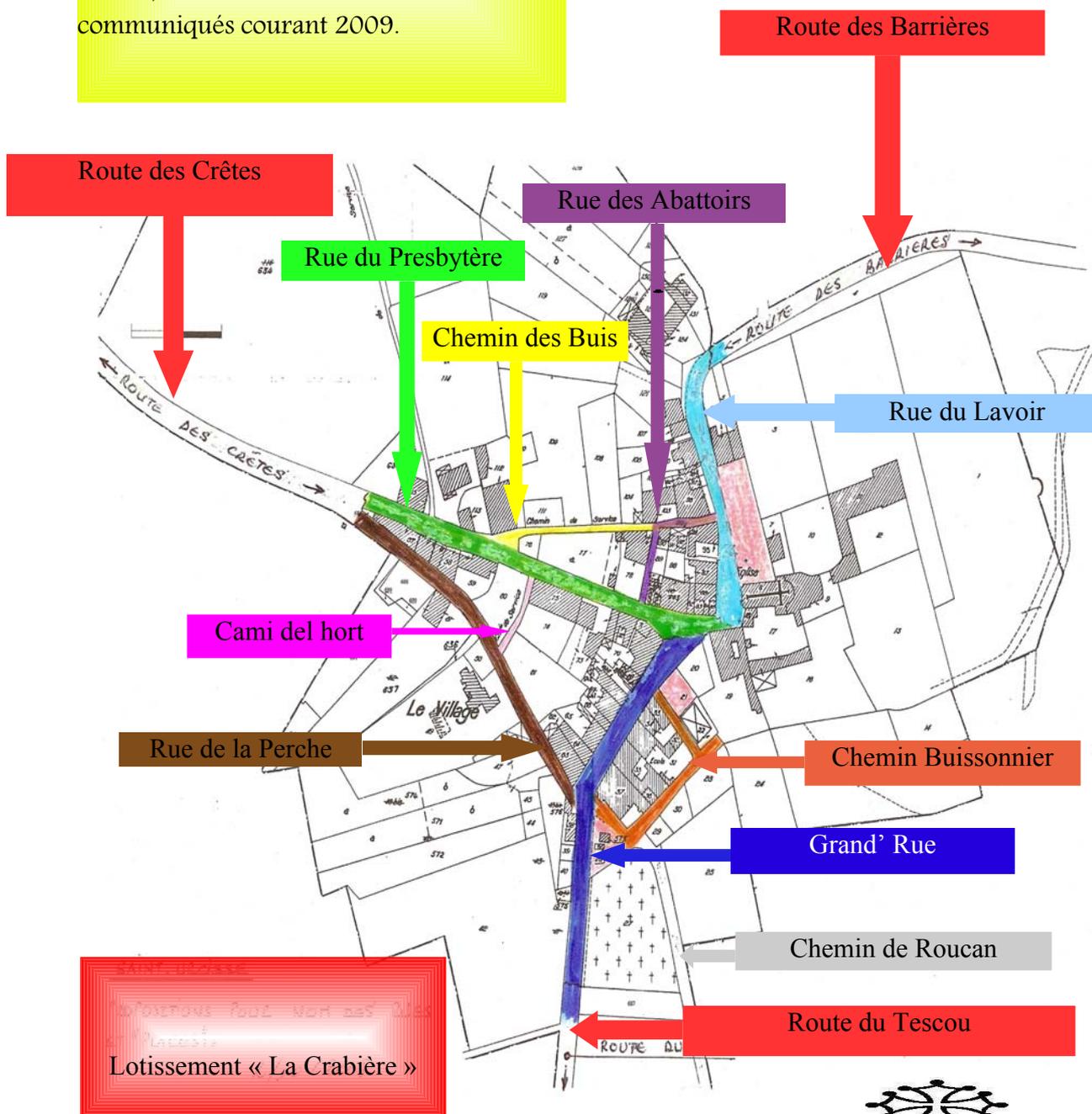


Vie de la Commune

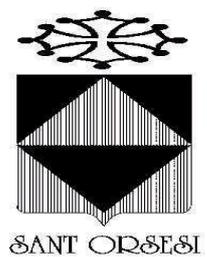
Du nouveau avec l'adressage.....

Votre nouvelle adresse comportant votre No (distance entre l'église et votre domicile en mètres) et le nom de la rue vous seront communiqués courant 2009.

La nouvelle désignation des routes et rues du village



Espace Loisirs



Travaux

La Mairie, l'église du Cayre, une aire de jeux pour enfants, un parking et abri bus.....

La réfection de la toiture de la Mairie

a débuté fin Novembre et sera terminée en Janvier 2009.

La réalisation est confiée à l'entreprise Salvagnacoise Belles Noues.

Le montant des travaux est de 23754 £,

La subvention est 52% du montant HT soit 12226 £.

Les dispositions sont prises afin de ne pas perturber la vie et la circulation dans le village.



Consolidation des fondations de l'église du Cayre

Le début du chantier est prévu dès disponibilité de l'entreprise Terre Fort, courant Janvier 2009.

Le montant des travaux s'élève à 27088 E HT. Reste à charge de la Municipalité 6500 £ (franchise et maîtrise d'oeuvre). Une période de « repos » de 2 ans sera nécessaire avant que les travaux de finition ne puissent être effectués .



Aire de jeux pour les enfants

C'est lors d'un week end d'Août que quelques bénévoles du Comité des Fêtes et de la municipalité se sont retrouvés pour sécuriser l'aire de jeux (pose des poteaux, treillis et portail) sous les directives de Michel Blanc. Merci à tous.

Il est rappelé que l'accès à l'aire de jeux est sous l'entière responsabilité des parents.



Parking et abri bus

Situé au fonds de la Route du Tescou, à gauche direction Salvagnac, celui ci permet désormais aux enfants d'être abrités en attendant le bus et aux véhicules de stationner en toute sécurité.



Fleurissement du village,

Nos fleurs et massifs sont restés fleuris tout l'été au village. Merci à Corinne, Gisèle, Michel, Sylvaine et à tous les bénévoles qui ont pris de leur temps pour leur entretien.



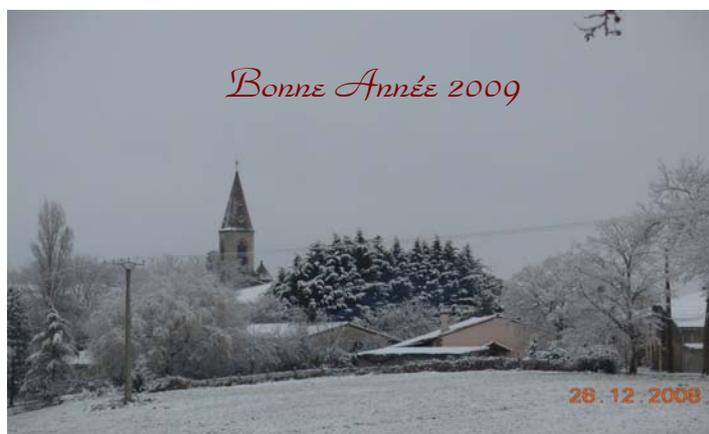
Nous louerons également les efforts de tous ceux qui oeuvrent pour faire que notre commune soit propre, accueillante et agréable à vivre.



Acquisition du terrain en vue de l'agrandissement du cimetière.....

Une extension de 696 m² faisait l'objet d'une réserve foncière. L'achat du terrain a été effectué le 16 Décembre 2008.

St Urcisse sous la neige.....



Ouverture du Conseil Municipal vers les Associations.....



Société de chasse

Parlons.... Chasse, avec M Alain Bénech (Président)

Le 7 Octobre dernier se tenait une première réunion entre les représentants des associations de St Urcisse: «les Amis du Patrimoine», «la Boule St Urcissienne», «le Comité des Fêtes», «le Club de Tennis», «les Rambailleurs», «la Société de Chasse», «OPI» et la Municipalité représentée par Gérard Caminade (Maire), Jacques Vidal (1^{er} Adjoint) et Fernand Monteillet pour un tour de table qui portait sur la santé des associations, leurs projets et besoins.

Il ne s'agit en aucun cas pour la Municipalité de s'immiscer dans le fonctionnement de celles-ci, mais de leur faire profiter des compétences permettant de traiter de sujets tels que l'utilisation de l'infrastructure communale, des informations relatives à la législation, de conseils en matière d'organisation et surtout être à l'écoute pour recueillir les idées, les projets pour favoriser le développement associatif, pour mieux travailler ensemble et de façon complémentaire pour le bien de la communauté.

Prochaine réunion courant Janvier 2009.

Le Bulletin.. Pouvez-vous nous situer en quelques mots votre société?

AB: Notre «territoire» est intercommunal et est implanté sur les deux communes de Montdurausse et St Urcisse et représente une superficie de chasse de 3.000 Ha environ.

LB: Comment évoluent les effectifs de la société?

AB: Nous avons à l'heure actuelle un bureau de 14 membres et avons délivré 63 permis sur les 2 communes et 24 cartes.

LB: Ou en sont les relations entre chasseurs et propriétaires?

AB: La chasse que nous défendons est banale, c'est à dire pratiquée avec des chiens courants et chiens d'arrêt pour le petit gibier; nous effectuons des battues au chevreuil, au sanglier et aux nuisibles et elle est par dessus tout basée sur le respect des biens d'autrui et de l'environnement.

Je pense que ceci est maintenant ancré dans l'esprit et des chasseurs et des propriétaires et je peux vous assurer qu'une bonne entente et une bonne compréhension règnent entre les deux.

LB: Quel message souhaitez vous faire passer dans ces quelques lignes?

AB: Nous faisons par ailleurs des efforts sur la formation avec de jeunes chasseurs locaux qui ont démontré de ce «nouvel état d'esprit» et qui sont maintenant gardes chasse sur les 2 communes.

Nous souhaitons que cette chasse telle que nous la concevons puisse continuer longtemps dans nos campagnes et que nos amis chasseurs, propriétaires et paisibles promeneurs soient assurés que le bureau et moi-même serons toujours à l'écoute de leurs suggestions.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2009 .



Vous étiez nombreux.....

**Les Associations vous présentent
leurs manifestations de fin d'année
2008**

Comité des Fêtes.

20 Décembre.

- Atelier de lettres animé par Sandrine.
 - Concours de portes d'entrée décorées, gagnante 2008 Mme Sylvaine Diene que nous félicitons.
 - Labyrinthe illuminé,
 - Visite du Père Noël au milieu d'une trentaine d'enfants,
- Vif succès pour toutes ces animations.



Les « Rambailleurs ».

23 Décembre. Spectacle d'illusionniste pour petits et grands à la Salle des Fêtes, Quelques 120 enfants et parents ont apprécié le grand talent de l'artiste et de sa partenaire ainsi que la visite du Père Noël.....Une expérience qui sera renouvelée l'année prochaine.



Vous êtes attendus nombreux.....

**Les Associations vous présentent leurs
manifestations pour début 2009**

Boule St Urcissienne.

1 Mars 2009

-Loto de la Société à partir de 15 Heures,

13 Avril 2009

-Critérium des jeunes, Concours féminin en 4 parties à partir de 14 Heures 30,

4 Juin 2009

-Finale départementale des vétérans à partir de 8 Heures 30,

3 Août 2009.

-Concours officiel triplettes toutes catégories et concours féminin à partir de 14 Heures 30.

Société de Chasse intercommunale

7 Février 2009.

-Repas dansant de la Société,

21 Mars 2009.

-Loto de la Société.

Comité des Fêtes

18 Janvier 2009 à partir de 17 Heures

-Galette partagée avec les associations ayant participé au forum de Pentecôte 2008.

13 Avril 2009 à partir de 11 Heures

- « Chasse aux oeufs » du lundi de Pâques,

-Apéritif offert par le Comité des Fêtes et omelette,

-Assemblée générale de l'association.

30,31 Mai et 1er Juin 2009

-Fête traditionnelle du village avec des nouveautés qui vous seront présentées dans le tract à destination des familles.

Les Rambailleurs

Fin Mars 2009/ Début Avril (à confirmer)

-Loto de l'association

31 Mai 2009 de 9 à 11 Heures

-Concours de pêche pour:

.les jeunes de 10 à 13 ans,

.les seniors à partir de 14 ans,

.les féminines.

Mairie de St Urcisse

Adresse:

Le Village,

81630- Saint-Urcisse

Tél: 05 63 33 51 95

E-mail: mairie.saint-urcisse@wanadoo.fr

Permanence:

-Lundi de 13Heures à 17 Heures

-Jeudi de 9 Heures à 13 Heures

Secrétaire:

Mlle Sophie Gay

Les séances du Conseil municipal en 2008.....ont eu lieu le 23/03, 25/03, 1/04, 20/04, 3/06, 5/08, 2/09, 28/10, 9/12 et 27/12, les comptes rendus sont publiés et disponibles en Mairie.

Les dates de réunion du Conseil municipal sont affichées en avance et les réunions sont publiques.

Sécurité

Tontes, tailles et travaux divers. dans l'intérêt de tous, respectons le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses...ne peuvent être effectués que:

-les jours ouvrés de 7h00 à 20h00,

-les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30,

-les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00,

Arrêté préfectoral du 11 Juillet 1966.

Etat Civil

Naissances

7 Mai 2007 BARTHE Louis

11 Juin 2007 VERNET Lilia

14 Juillet 2007 PLANCHE Lilou

23 Août 2007 ROUSSEL Mathys

3 Déc 2007 Buffel Lilian

5 Avril 2008 GAYRAL Timéo

18 Avril 2008 LABRANQUE Benjamin

02 Juillet 2008 BERINGUER Jade

31 Août 2008 KARL Matthias

18 Nov 2008 TESTUT Chrissy

Mariage

31 Mars 2008 ANDRIANASOLO Nadia et TRANCHET Edouard

Décès

02-04 Sept 2007 GINESTET Antonia

Ordures ménagères 2009 et tri sélectif.....

Nous devons retenir que tous les efforts qui sont faits en matière de tri sélectif permettent **de limiter considérablement la hausse de la redevance.**

Pensons y.....

Des nouveaux tarifs vont être appliqués par Trifyl (l'organisme de collecte). Ils sont en augmentation, notamment la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) de +48,99 %. Pour faire face à cette situation liée à des paramètres externes difficilement maîtrisables tels que l'évolution du coût des carburants et de la TGAP, le Conseil de la Communauté des Communes a retenu une augmentation de la redevance de 2% pour chacune des catégories soit:

- **132 £ pour une personne seule,**

- **157 £ pour deux personnes et plus.**

Une information complémentaire concernant la collecte des ordures ménagères vous sera adressée prochainement par la Commission.